



**Naissance d'un leader mondial de l'énergie**



**GDF SUEZ**

**Naissance d'un leader mondial de l'énergie**

*3 septembre 2007*

# Avertissement

## Information importante

Ce document ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange de titres Suez, Suez Environnement (ou toute société détenant les actions Suez Environnement) ou Gaz de France. Il ne constitue pas plus une offre de vente ou d'échange de titres dans un pays (y compris les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, l'Italie et le Japon) dans lequel une telle offre, sollicitation, vente ou échange est illégal ou est soumis à un enregistrement en vertu du droit applicable dans ledit pays. Sa diffusion peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes qui l'obtiendraient doivent s'informer sur l'existence de telles restrictions et s'y conformer. Dans toute la mesure permise par les lois et réglementations en vigueur, Gaz de France et Suez déclinent toute forme de responsabilité en cas de violation de ces restrictions par toute personne.

Les actions Gaz de France qui seraient émises dans le cadre de l'opération de rapprochement au bénéfice des porteurs d'actions Suez (y compris les porteurs d'ADS Suez (American Depositary Shares)) ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique sans avoir fait l'objet d'un enregistrement ou bénéficié d'une exemption à l'obligation d'enregistrement conformément au US Securities Act de 1933, tel que modifié. Les actions Suez Environnement (ou de toute société détenant les actions Suez Environnement) ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux États-Unis d'Amérique conformément au US Securities Act de 1933 et ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique sans avoir fait l'objet d'un enregistrement ou bénéficié d'une exemption à l'obligation d'enregistrement.

Pour les besoins des opérations envisagées, les documents d'information nécessaires seront déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers («AMF»). Dans la mesure où Gaz de France serait dans l'obligation ou déciderait d'enregistrer aux États-Unis d'Amérique les actions Gaz de France qui seraient émises dans le cadre de l'opération de rapprochement, elle déposerait auprès de la SEC (United States Securities and Exchange Commission) un document d'enregistrement américain (registration statement on Form F-4) comprenant un prospectus. **Il sera fortement recommandé aux investisseurs de lire les documents d'information déposés auprès de l'AMF, le document d'enregistrement américain (registration statement) et le prospectus s'ils sont disponibles et lorsqu'ils seront disponibles, ainsi que tout autre document approprié déposé auprès de la SEC et/ou de l'AMF, ainsi que les avenants et les compléments à ces documents parce que ceux-ci contiendront des informations importantes.** En cas d'enregistrement aux États-Unis d'Amérique, des exemplaires du document d'enregistrement américain, du prospectus ainsi que des autres documents appropriés déposés auprès de la SEC, seront disponibles sans frais sur le site web de la SEC ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)). Les investisseurs recevront, au moment opportun, des informations sur la manière d'obtenir, sans frais, les documents relatifs à l'opération par Gaz de France ou par son mandataire dûment désigné. Les investisseurs et les porteurs de titres Suez peuvent obtenir sans frais des exemplaires des documents déposés auprès de l'AMF sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ou directement sur le site internet de Gaz de France ([www.gazdefrance.com](http://www.gazdefrance.com)) ou sur le site internet de Suez ([www.suez.com](http://www.suez.com)), le cas échéant.

## Déclarations prospectives

Ce document contient des informations et des déclarations prospectives concernant Gaz de France, Suez et leurs activités regroupées après réalisation de l'opération de rapprochement envisagée. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots «s'attendre à», «anticiper», «croire», «planifier» ou «estimer», ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que les directions de Gaz de France et Suez estiment que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres Gaz de France et Suez sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Gaz de France et de Suez, qui peuvent impliquer que les résultats et développements réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Gaz de France et Suez auprès de l'AMF, y compris ceux énumérés sous la section «Facteurs de risque» du Document de Référence de Gaz de France enregistré le 27 avril 2007 sous le numéro R.07-046 et du document de référence de Suez déposé le 4 avril 2007 sous le numéro D.07-0272 ainsi que dans les documents déposés par Suez auprès de la SEC, y compris ceux énumérés sous la section «Risk Factors» du rapport annuel 2006 (Annual Report on Form 20-F) enregistré par la SEC le 29 juin 2007. Gaz de France et Suez ne prennent aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, à l'exception de ce qui est requis par les lois et règlements applicables.

# Sommaire

- 1. Synthèse de l'opération**
- 2. Création d'un leader mondial spécialisé dans l'énergie**
- 3. Une opération créatrice de valeur pour l'ensemble des parties prenantes**
- 4. Des modalités de fusion équitables et équilibrées**
- 5. Mise en bourse du pôle Environnement de SUEZ, un des leaders mondiaux de l'eau et de la propreté**
- 6. Une organisation visant l'efficacité et tournée vers l'action**
- 7. Conclusion**



1

---

## Synthèse de l'opération

# Description de l'opération

## ► Modalités du projet de fusion

- ▶ **Approbation des nouvelles orientations du projet de fusion** par les conseils d'administration des deux Groupes
- ▶ **Soutien des grands actionnaires**
- ▶ Fusion entre égaux sur la base d'une parité de **21 actions Gaz de France** pour **22 actions SUEZ**
- ▶ L'Etat détiendra plus de **35% du capital de GDF SUEZ**
- ▶ **Distribution concomitante** aux actionnaires de SUEZ de **65% du capital du pôle Environnement de SUEZ**
- ▶ Maintien d'une **participation stable de 35% dans le pôle environnement de SUEZ**

## ► Prochaines étapes et calendrier

- ▶ Consultation des **instances représentatives du personnel** des deux Groupes
- ▶ **Signature du traité de fusion par les conseils d'administration**
- ▶ **Assemblées Générales Extraordinaires** de SUEZ et de Gaz de France

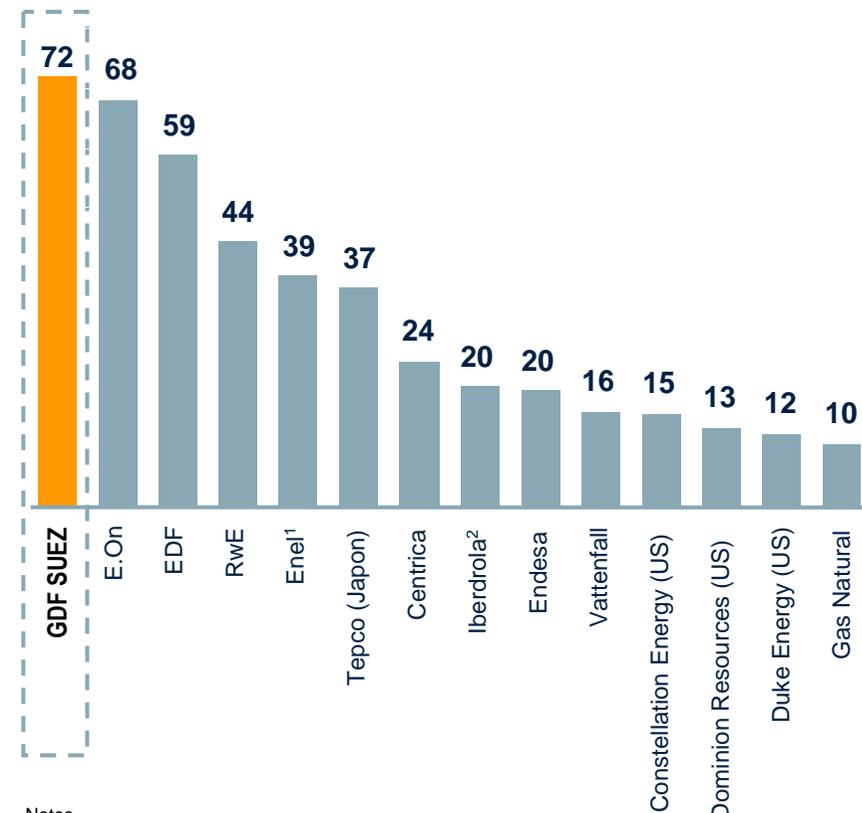
**Calendrier permettant la réalisation de l'opération dans les meilleurs délais, courant 2008**

# Création d'un leader mondial spécialisé dans l'énergie

- ▶ **Leader dans le gaz en Europe**
  - ▶ 1<sup>er</sup> acheteur et commercialisateur
  - ▶ 1<sup>er</sup> réseau de transport et de distribution
  - ▶ 2<sup>ème</sup> opérateur de stockage européen
- ▶ **Leader dans l'électricité**
  - ▶ 5<sup>ème</sup> producteur et commercialisateur d'électricité en Europe
  - ▶ 2<sup>ème</sup> producteur français
  - ▶ Leader mondial des IPP, positions fortes aux Etats-Unis, au Brésil, en Thaïlande et au Moyen-Orient
- ▶ **Leader mondial du GNL**
  - ▶ 1<sup>er</sup> importateur et acheteur en Europe
  - ▶ 2<sup>ème</sup> opérateur de terminaux méthaniers
  - ▶ Leader sur le bassin atlantique
- ▶ **Leader européen des services à l'énergie**

## Chiffre d'affaires 2006 – en Mds€

### Principaux acteurs mondiaux des *utilities*



Notes

1 Enel hors Endesa

2 Pro forma de l'acquisition de ScottishPower

# Un profil financier solide

- ▶ Une **structure financière solide** qui conforte la stratégie ambitieuse de croissance industrielle
  - ▶ Faible niveau d'endettement
  - ▶ Forte capacité de génération de liquidités
  - ▶ Potentiel d'optimisation de la structure financière
- ▶ Une **valeur boursière de référence** dans le secteur
  - ▶ ~ 90 Mds€ de capitalisation boursière pro forma\*
  - ▶ Dans le top 3 des *utilities* cotées

## Profil financier

*Données 2006 combinées  
pro-forma non auditées - En Mds €*

**GDF SUEZ\*\*\***

Chiffre d'affaires	71,9
EBITDA**	11,4
Résultat opérationnel courant	8,1
Dettes financières nettes	13,9

\* Sur la base des cours de clôture au 31/08/07. Avant prise en compte de l'impact de la distribution de 65% du pôle Environnement de SUEZ

\*\* Somme de l'EBITDA de SUEZ retraité des provisions pour renouvellement, SME et charges non financières et de l'EBO de Gaz de France

\*\*\* Sur la base d'une intégration globale des activités Environnement de SUEZ

# Une stratégie claire et ambitieuse

- ▶ Conforter les **positions de leader** sur les marchés domestiques (France et Benelux)
- ▶ S'appuyer sur les **complémentarités** pour renforcer les offres (offres duales gaz/électricité, services énergétiques innovants)
- ▶ **Priorité** au développement dans tous les métiers en Europe
- ▶ **Renforcement de relais de développement** hors d'Europe, notamment dans des marchés en croissance rapide
- ▶ Accélération de la **stratégie ambitieuse de développement** industriel notamment dans l'amont gazier (E&P, GNL, etc), les infrastructures et la production d'électricité

**Un rapprochement cohérent avec la stratégie des deux Groupes et permettant d'accélérer leur développement**



2

**Création d'un leader mondial  
spécialisé dans l'énergie**

# Une vision stratégique commune confortée par l'accélération des évolutions du secteur

- ▶ **Sécurité et diversification de l'approvisionnement** face à une dépendance énergétique croissante
- ▶ Enjeux du **développement durable et des énergies renouvelables**
- ▶ **Besoins d'investissements** dans l'amont gazier, les infrastructures et la production d'électricité
- ▶ Accélération du mouvement de **concentration**
- ▶ **Concurrence accrue** des fournisseurs de gaz
- ▶ **Ouverture totale des marchés** de l'énergie à la concurrence en Europe en juillet 2007

**Les évolutions récentes du secteur de l'énergie  
ont renforcé l'intérêt de la fusion**

# Un acteur industriel doté d'atouts puissants

## ► Une **combinaison unique d'activités**

- ▶ Positionnement sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique
- ▶ Offres multi-énergies
- ▶ Complémentarités géographiques

## ► Une **grande flexibilité** dans la production et l'approvisionnement

- ▶ Mix de production électrique diversifié et performant (nucléaire, hydraulique, éolien, thermique)
- ▶ Forte capacité d'arbitrage gaz-électricité
- ▶ Approvisionnements gaz diversifiés avec forte composante GNL
- ▶ Optimisation à l'échelle mondiale (GNL) et sur le marché européen (stockage)

## ► Un acteur majeur du **développement durable**

- ▶ Outils de production d'électricité faiblement émetteurs de CO<sub>2</sub> avec une forte proportion d'énergies renouvelables
- ▶ Leader dans la promotion de services énergétiques innovants

**Complémentarité des groupes  
Puissance de l'outil industriel du nouveau groupe**

# Des développements industriels cohérents

## Gaz de France

- ▶ **Poursuite du développement dans le GNL :** renouvellement de la flotte de méthaniers, accès à de nouveaux marchés (USA et RU), mise en service du terminal méthanier de Fos Cavaou début 2008, projets en développement au Canada, Italie et Inde
- ▶ **Accroissement des capacités de stockage :** 400 Mm<sup>3</sup> de capacité en France, nouvelles capacités en Allemagne, Roumanie et RU
- ▶ **Développement dans l'exploration production :** mise en production du gisement de Njord ; premières cargaisons de GNL en provenance de Snøhvit fin 2007

## SUEZ

- ▶ **Accroissement des capacités de production dans le monde**
- ▶ **Développement dans le nucléaire :** accord de R&D avec le CEA, études de projets au RU, en Roumanie
- ▶ **Poursuite d'expansion dans le GNL :** obtention des autorisations pour le terminal offshore au large de Boston
- ▶ **Obtention de nombreux contrats dans les services à l'énergie**
- ▶ **Renforcement des partenariats en Espagne :** montée au capital de Gas Natural à hauteur de 11,3%, acquisition de Crespo y Blasco

**Un développement industriel sur les derniers mois cohérent avec la stratégie du groupe fusionné**

# De fortes perspectives de croissance pour le Groupe

## Facteurs de croissance

- ▶ Forte demande de gaz en Europe
- ▶ Nécessité de sécuriser les approvisionnements en gaz
- ▶ Besoin de nouvelles infrastructures

- ▶ Mondialisation du marché du gaz par le GNL
- ▶ Rôle croissant du GNL, outil de diversification des approvisionnements

- ▶ Forte demande d'électricité dans le monde
- ▶ Besoin de capacités de production d'électricité en Europe
- ▶ Enjeux du développement durable

- ▶ Ouverture totale du marché européen de l'énergie

- ▶ Externalisation et demande d'efficacité énergétique

## Axes de développement

- ▶ Renforcement d'un portefeuille d'approvisionnement gazier diversifié et long terme
- ▶ Développement dans l'Exploration-Production
- ▶ Développement des capacités de stockages
- ▶ Participations aux projets d'infrastructures

- ▶ Accroissement des positions sur l'ensemble des maillons de la chaîne GNL
- ▶ Gestion globale des ressources GNL

- ▶ Renforcement du mix de production diversifié : nucléaire, énergies renouvelables, thermique
- ▶ Développement ciblé hors d'Europe, à partir des positions fortes
- ▶ Positions équilibrées entre production et vente
- ▶ Nouvelles capacités nucléaires de 3ème génération

- ▶ Opportunités nouvelles de développement
- ▶ Offres multi-énergies

- ▶ Développement d'une offre globale de services à l'énergie



3

---

**Une opération créatrice de valeur  
pour l'ensemble des parties prenantes**

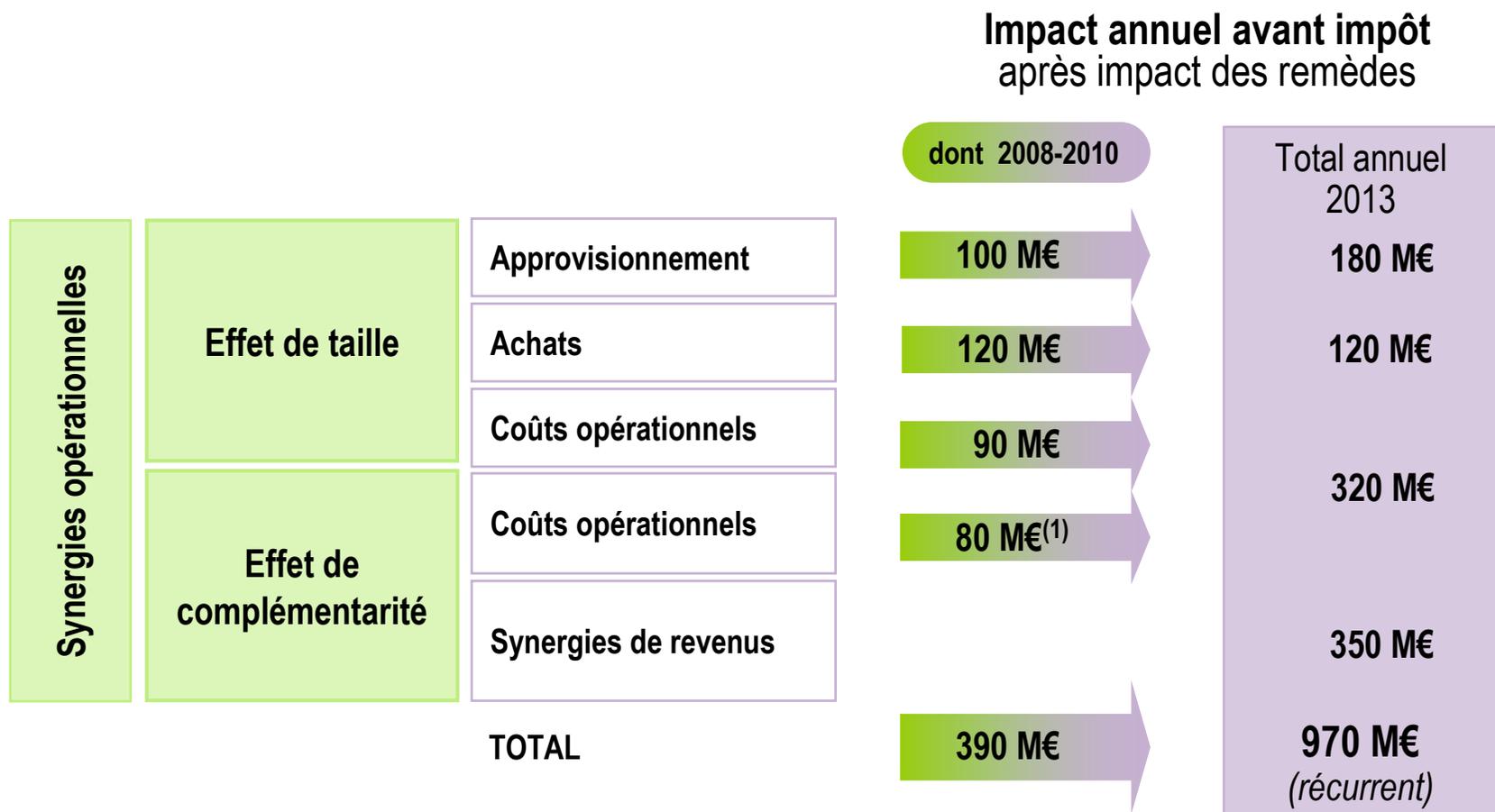
# Un profil financier solide

Données 2006 combinées pro-forma non auditées - En Mds €<sup>(1)</sup>

	<b>SUEZ</b>	<b>Gaz de France</b>	<b>GDF SUEZ</b>
Chiffre d'affaires	<b>44,3</b>	<b>27,6</b>	<b>71,9</b>
EBITDA <sup>(2)</sup>	<b>6,2<sup>(3)</sup></b>	<b>5,1</b>	<b>11,4</b>
Résultat opérationnel courant	<b>4,5</b>	<b>3,6</b>	<b>8,1</b>
Dette financière nette	<b>10,4</b>	<b>3,5</b>	<b>13,9</b>
Capitalisation boursière <sup>(4)</sup>	<b>53,6</b>	<b>36,2</b>	<b>89,8</b>

**Flexibilité financière significative confortant la stratégie industrielle de GDF SUEZ et permettant de saisir des opportunités de croissance externe**

# Un programme de synergies opérationnelles confirmé d'environ 1 Md€ par an à moyen terme



**Optimisation financière** → ~1 Md€

# Un potentiel de création de valeur renforcé, des perspectives de rémunération attractive pour les actionnaires

- ▶ **Renforcement de l'attrait** du titre GDF SUEZ
  - ▶ Positionnement stratégique renforcé
  - ▶ Profil de croissance et de rentabilité accru
  - ▶ Potentiel significatif de synergies
- ▶ Politique de dividende **dynamique** avec pour objectif un rendement **attractif par rapport au secteur**
- ▶ Potentiel de **rémunération additionnelle** de l'actionnaire
  - ▶ Distribution exceptionnelle
  - ▶ Rachat d'actions
- ▶ Potentiel de **re-rating du titre GDF SUEZ**
  - ▶ Politique de dividende dynamique
  - ▶ Plus forte liquidité du titre
  - ▶ Pondération accrue du titre GDF SUEZ dans les indices



# 4

---

## Des modalités de fusion équitables et équilibrées

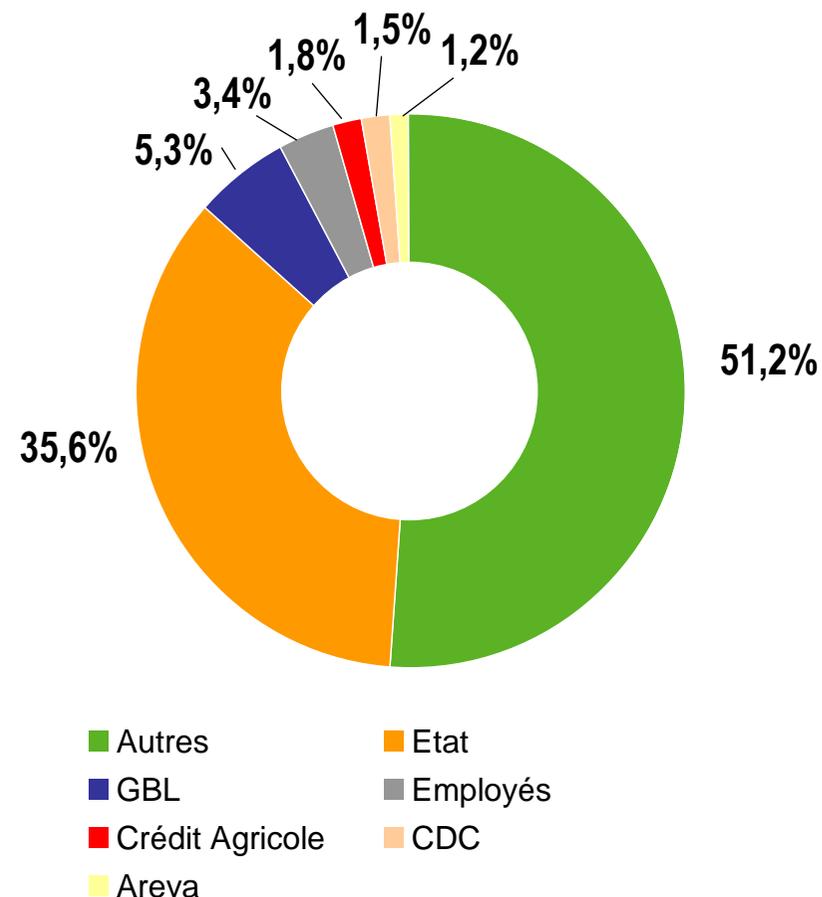
## Des termes de fusion équitables

- ▶ Projet de fusion sur la base d'une parité de **21 actions Gaz de France** pour **22 actions SUEZ**
- ▶ **Distribution concomitante** de 65% du pôle Environnement de SUEZ aux actionnaires de SUEZ
- ▶ **Mandat donné par les conseils d'administration** de Gaz de France et de SUEZ le 2 septembre 2007 à leurs présidents pour mettre en œuvre les nouvelles orientations du projet de fusion
- ▶ Les deux conseils ont disposé **d'avis sur le caractère équitable de la parité de fusion**
- ▶ Les termes seront **validés par le collège des 3 Commissaires à la Fusion** désignés par le Tribunal de Commerce de Paris
- ▶ Ils seront soumis au **vote des Assemblées Générales Extraordinaires des deux Groupes**

# Une fusion entre égaux

- ▶ Collège d'actionnaires du nouvel ensemble
  - ▶ **55%\*** pour les anciens actionnaires de SUEZ
  - ▶ **45%\*** pour les anciens actionnaires de Gaz de France
- ▶ L'Etat français, 1<sup>er</sup> actionnaire du nouveau Groupe
  - ▶ Détention de plus de **35%\*** du capital du nouveau Groupe

Actionnariat pro forma\*



# Calendrier indicatif et prochaines étapes

## Calendrier indicatif de l'opération

### ***Etapas déjà franchies***

6 octobre 2006	Adhésion du gouvernement belge au projet de fusion
8 novembre 2006	Vote par le Parlement français de la loi autorisant la privatisation de Gaz de France
14 novembre 2006	Autorisation de l'opération par la Commission Européenne compte tenu des engagements pris
30 novembre 2006	Décision du Conseil Constitutionnel autorisant la privatisation de Gaz de France à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2007
7 décembre 2006	Promulgation de la loi autorisant la privatisation de Gaz de France
30 août 2007	Demande auprès de la Commission Européenne d'extension du délai pour l'exécution des remèdes

### ***Prochaines étapes jusqu'à la réalisation de la fusion***

Avis des instances représentatives du personnel de Gaz de France, de SUEZ et de SUEZ Environnement

Visa des documents relatifs à la fusion et à l'introduction en bourse du pôle Environnement de SUEZ par les autorités de marché

AGE de SUEZ et Gaz de France approuvant la fusion

Réalisation de la fusion et introduction en bourse simultanée du pôle Environnement de SUEZ

**La réalisation de la fusion est attendue dans les meilleurs délais, courant 2008**



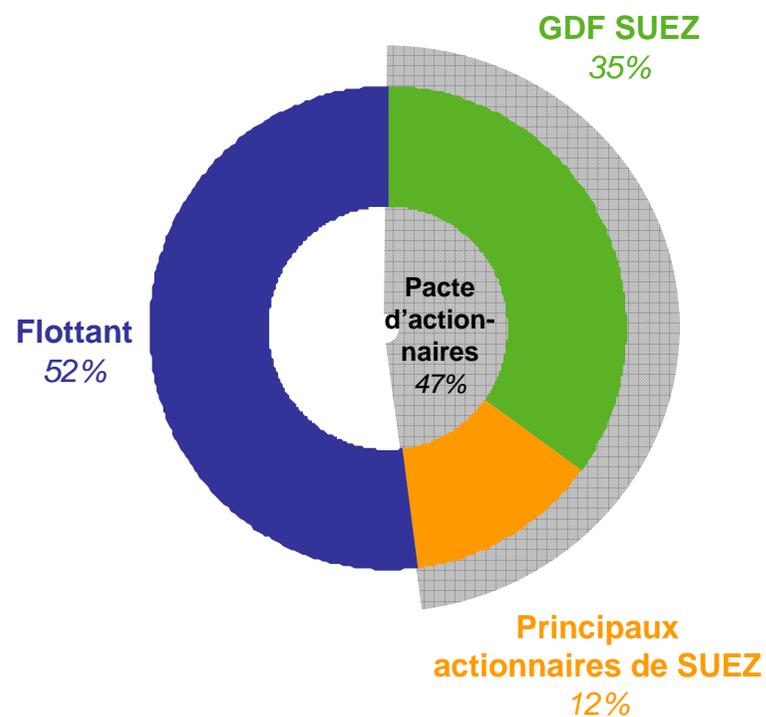
5

**Mise en bourse du pôle Environnement  
de SUEZ, un des leaders mondiaux  
de l'eau et de la propreté**

# Une participation stable de GDF SUEZ

- ▶ Détention d'une participation stable de **35%**
- ▶ Mise en place d'un **pacte d'actionnaires** regroupant 47% du capital
  - ▶ **Stabilité** de l'actionariat
  - ▶ **Garantie** de l'emploi
  - ▶ **Gouvernance**
- ▶ **Confirmation du management actuel**
- ▶ **Consolidation par intégration globale** dans les comptes de GDF SUEZ

## Actionariat du pôle Environnement de SUEZ post opération



# Le pôle Environnement de SUEZ, des perspectives de croissance attractives

- ▶ Des **opportunités de croissance attractives** dans un **marché porteur**
  - ▶ Demande croissante de solutions environnementales dans un contexte de réchauffement climatique (gestion de la ressource en eau, recyclage des déchets...)
  - ▶ Evolutions des normes environnementales toujours plus strictes
- ▶ Forte demande de **solutions innovantes à haute valeur ajoutée**
  - ▶ Eau : dessalement d'eau de mer, traitement des boues, réduction des fuites...
  - ▶ Propreté : recyclage des métaux, traitement biologique mécanique...
- ▶ **Accélération du développement** permise par les positions de leader mondial
  - ▶ Puissance commerciale soutenue par une **stratégie historique de partenariat** (Espagne, Italie...)
  - ▶ Capacité à **exploiter** et à **intégrer de manière rentable** les opportunités de croissance externe

**Confirmation de l'objectif d'un EBITDA  $\geq$  3 Mds€ à horizon 2010  
(+ 50% vs. 2006)**



6

---

**Une organisation visant l'efficacité  
et tournée vers l'action**

# Organisation managériale

## Un Comité de Direction de 6 membres

**Président Directeur Général**

Gérard Mestrallet

**Vice-Président, Directeur Général Délégué**

Jean-François Cirelli

**Directeurs Généraux Adjoints**

Yves Colliou

Jean-Marie Dauger

Jean-Pierre Hansen

Gérard Lamarche

## Un Comité Exécutif

Les membres du Comité de Direction

Les responsables des branches opérationnelles et des Directions Fonctionnelles

**Une organisation managériale équilibrée**

# Organisation opérationnelle du nouveau Groupe

**Président Directeur Général – Gérard Mestrallet**

**Vice-Président, Directeur Général Délégué – Jean-François Cirelli**

Comité  
de Politique  
Énergétique

**Energie France**

*Henri Ducre*

**Energie Europe & Internationale**

*Jean-Pierre Hansen*

**Global Gaz et GNL**

*Jean-Marie Dauger*

**Infrastructures**

*Yves Colliou*

**Services à l'Énergie**

*Jérôme Tolot*

**Environnement**

*Jean-Louis Chaussade*



7

---

## Conclusion

# Création d'un leader mondial de l'énergie

- ▶ **Un projet industriel ambitieux**, conforté par l'accélération des évolutions du secteur
- ▶ Un **projet résolument européen et bénéfique pour l'ensemble des parties prenantes**
  - ▶ Pour nos clients : par des offres performantes, innovantes et compétitives
  - ▶ Pour nos collaborateurs : un projet fédérateur et créateur d'emplois dans la durée
  - ▶ Pour nos actionnaires : un projet créateur de valeur
- ▶ **Un accord sur les nouvelles orientations du projet de fusion**
  - ▶ Des modalités financières **équitables** pour les deux collèges d'actionnaires
  - ▶ Une **gouvernance claire**, conforme aux **meilleures pratiques**
  - ▶ Un Groupe **en ordre de marche dès la réalisation de la fusion**



# *Annexes*

# Engagements auprès de la Commission Européenne (remèdes)

## ► Engagements de cession / détention

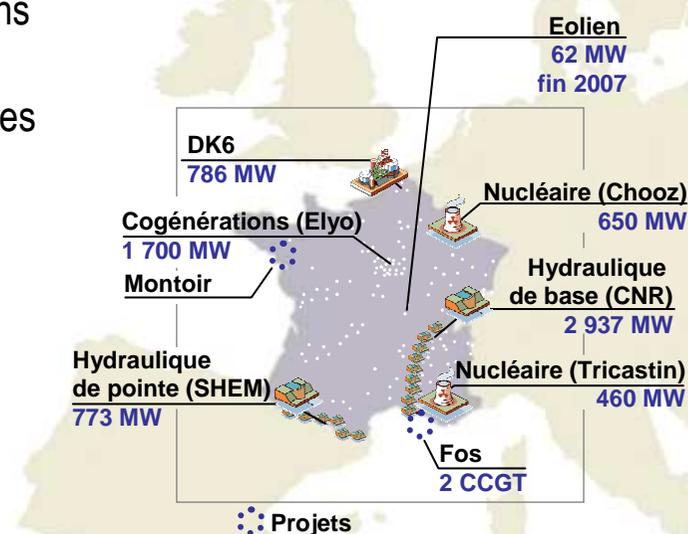
- ▶ Cession de la participation détenue dans Distrigaz. Le nouveau Groupe disposera au maximum de 70 TWh fournis à partir des contrats d'approvisionnement long terme détenus par Distrigaz
- ▶ Détention de Fluxys SA (détenteur des infrastructures régulées en Belgique) ramenée à 45% et autonomie de gestion. Participation dans Fluxys LNG -détenteur du terminal de Zeebrugge, des actifs hors de Belgique (BBL) ou belges non régulés (Huberator)- portée de 51 à 60%
- ▶ Cession de la participation de Gaz de France dans le capital de SPE (25,5%) via la participation de 50% dans Segebel
- ▶ Cession de Distrigaz & Co à Fluxys
- ▶ Cession de la participation de Gaz de France dans Segeo à Fluxys (25%)
- ▶ Cession de Cofathec Coriance (sauf réseaux de froid) et des réseaux de chaleur de Cofathec Services

## ► Engagement comportementaux

- ▶ Infrastructures en Belgique
  - Restructuration de Fluxys s.a., propriétaire des infrastructures régulées, et renforcement de la gouvernance
  - Développement de la capacité du terminal de Zeebrugge, détenu par Fluxys International
  - Mesures sur l'accès au réseau
- ▶ Infrastructure en France
  - Filialisation de l'activité de gestion des terminaux méthaniers
  - Commercialisation de capacités sur de nouveaux sites de stockage souterrain et de nouvelles capacités du terminal méthanier de Montoir
  - Mesures facilitant l'accès au réseau

# Energie France

- ▶ **S'appuyer sur la position de leader dans la commercialisation du gaz pour :**
  - ▶ Développer des offres multi-énergies s'appuyant sur le portefeuille actuel de clients "retail"
  - ▶ Commercialiser de l'électricité sur les autres segments de clientèle, en fonction des conditions de marché
  - ▶ Développer la complémentarité énergie / services
- ▶ **Croissance parallèle de la production d'électricité**
  - ▶ Nouvelles centrales CCGT
  - ▶ Développement dans les ENR : éolien, hydraulique et biomasse



**Energie France**

- ▶ 11 millions de clients
- ▶ 1<sup>er</sup> fournisseur de gaz
- ▶ 2<sup>ème</sup> producteur et commercialisateur d'électricité (7GW : CNR, SHEM,...)

Un nouveau leader dans l'offre multi-énergies

# Energie Europe et International

## ► Benelux - Allemagne

- ▶ Croissance des capacités de production
- ▶ Consolidation du leadership dans le *retail* en Belgique
- ▶ Développement en Allemagne et aux Pays-Bas

## ► Europe

- ▶ Intégration et développement à partir des actifs existants en Italie et en Europe de l'Est
- ▶ Renforcement des positions en fonction de l'évolution du cadre réglementaire et de l'ouverture effective des marchés

## ► International

- ▶ Développement à partir des positions fortes existantes : USA, Brésil, Thaïlande, Moyen-Orient
- ▶ Modèle économique centré sur le client industriel et sur des marchés en croissance



### Energie Europe & International

- ▶ **57 GW** de capacité installée
- ▶ **1<sup>er</sup> fournisseur** de gaz et d'électricité en Belgique
- ▶ **1<sup>er</sup> producteur d'électricité** au Pays-Bas
- ▶ **9 millions** de clients
- ▶ **1<sup>er</sup> producteur privé d'électricité** au Brésil et en Thaïlande
- ▶ **3<sup>ème</sup> commercialisateur** secteurs tertiaires et industriels aux Etats-Unis

● Implantations GDF SUEZ

**Développement prioritaire en Europe et développement ciblé à l'international**

# Global gaz et GNL

## ► Développement de l'activité E&P

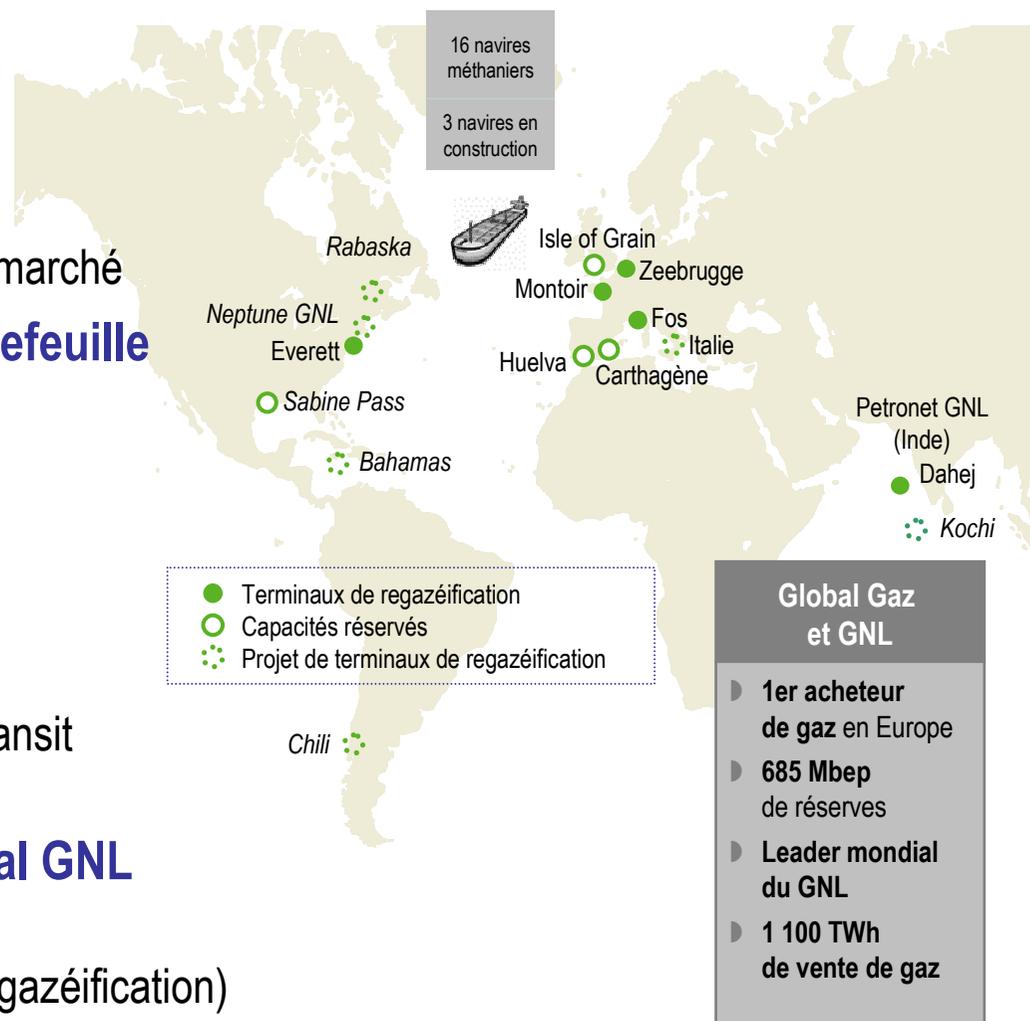
- ▶ Accroissement des réserves
- ▶ Réalisation en fonction des conditions de marché

## ► Diversification et compétitivité du portefeuille d'approvisionnement

- ▶ Renforcement du portefeuille de contrats long terme
- ▶ Diversification géographique accrue
- ▶ Optimisation globale du portefeuille
- ▶ Participations à de nouveaux projets de transit (Nabucco et Medgaz)

## ► Conforter notre leadership international GNL

- ▶ Participation à des projets intégrés (Production / Liquéfaction / Transport / Regazéification)
- ▶ Capacités d'arbitrages élargies à l'échelle mondiale



**Des ressources gazières diversifiées et mondiales**

# Infrastructures

## ► Terminaux

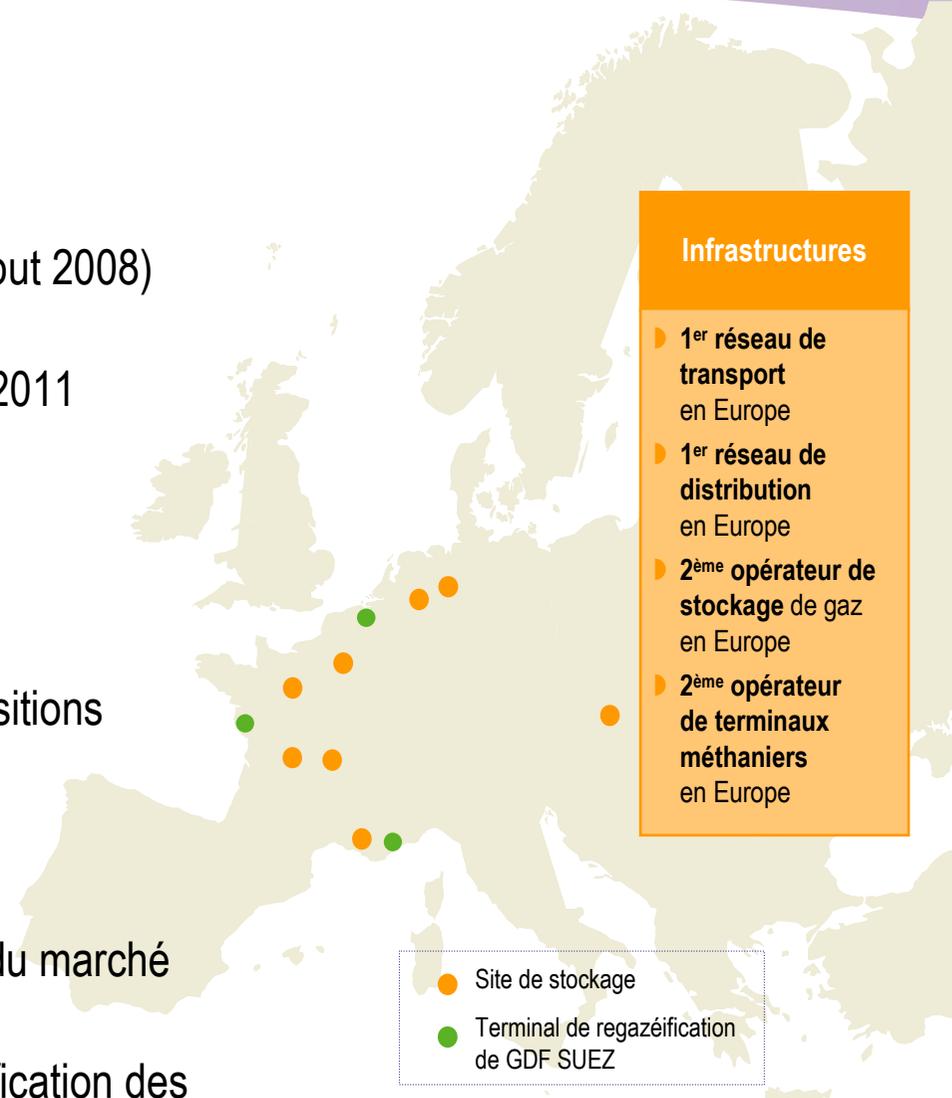
- ▶ Mise en service de Fos Cavaou (8,25 Gm<sup>3</sup> début 2008)
- ▶ Accroissement des capacités de Zeebrugge (4,5 Gm<sup>3</sup> en 2008) et de Montoir (2,5 Gm<sup>3</sup> en 2011 et 4 Gm<sup>3</sup> en 2014)

## ► Stockage

- ▶ Accroissement des capacités en France
- ▶ Développement des offres
- ▶ Développement en Europe sur la base des positions actuelles (Allemagne, Slovaquie, Roumanie et Royaume-Uni)

## ► Transport et distribution

- ▶ Développement s'appuyant sur la croissance du marché de gaz naturel
- ▶ Des investissements liés aux besoins de fluidification des échanges (capacité de transport, volumes distribués)



**Un développement des infrastructures en appui  
au développement des marchés gaziers**

# Services à l'énergie

## ► Une offre globale de la conception à l'exploitation

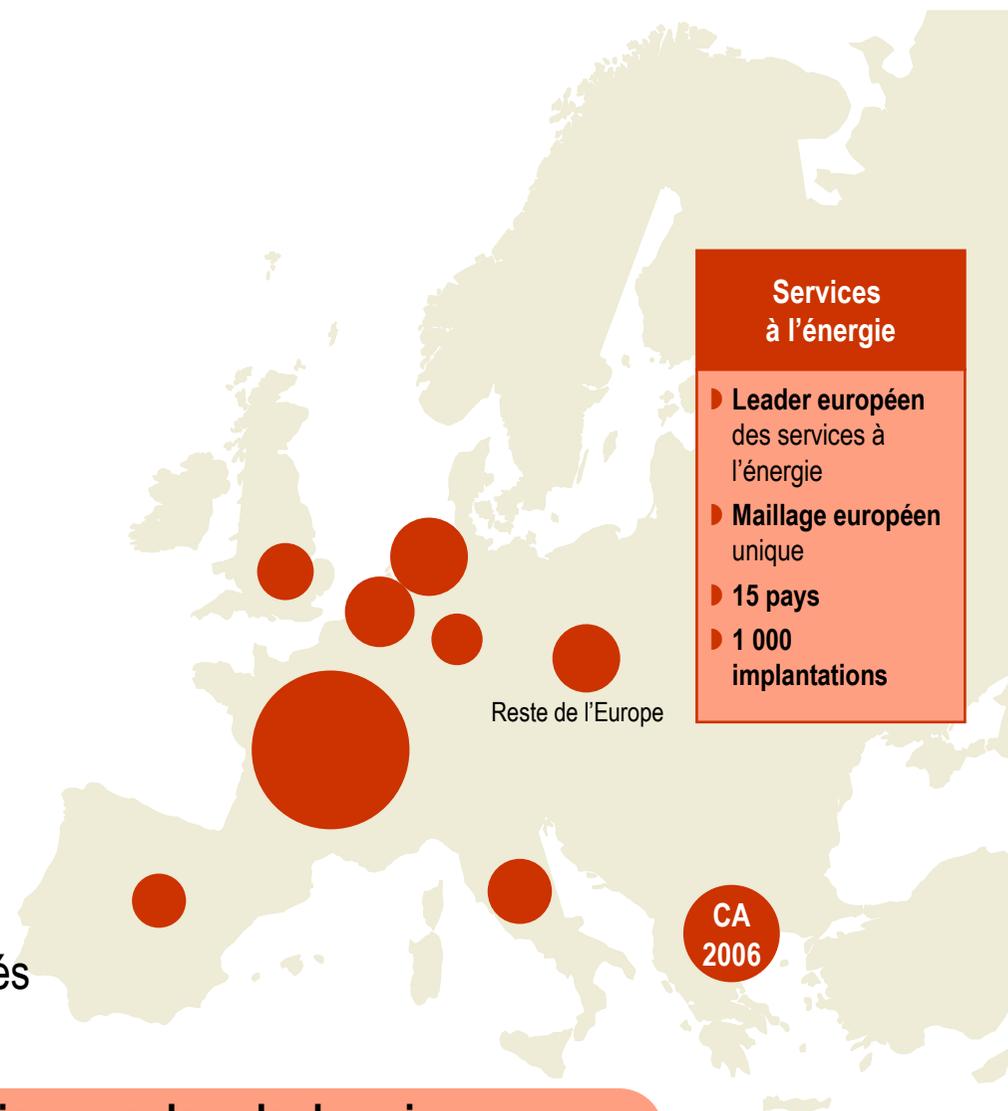
- ▶ Maillage européen unique
- ▶ Complémentarité des métiers services et installation
- ▶ Offre multi-technique complète

## ► Des leviers de croissance

- ▶ Recours accru à l'externalisation
- ▶ Demande renforcée sur l'efficacité énergétique

## ► Poursuite du développement rentable

- ▶ Renforcement des synergies entre activités de services et de vente d'énergie
- ▶ Développement sélectif sur d'autres marchés européens en appui des autres branches



**Fort potentiel de croissance dans le domaine de l'efficacité énergétique**

# Un programme de synergies opérationnelles confirmé d'environ 1 Md€ par an à moyen terme

## NATURE DES SYNERGIES

### Effet de taille

- ## DESCRIPTION
- ▶ Réduction des coûts d'approvisionnements : levier sur les volumes d'achats, optimisation du portefeuille d'approvisionnements...
  - ▶ Economies d'échelle sur les achats hors énergie
  - ▶ Optimisation des coûts opérationnels : mise en commun de réseaux et de services
  - ▶ Optimisation des moyens et des structures

### Effet de complémentarité

- ▶ Offre commerciale élargie
- ▶ Non duplication des "tickets" d'entrée (coûts commerciaux et investissements) sur les marchés
- ▶ Développement commercial accru

# Le pôle Environnement de SUEZ, co-leader mondial dans l'eau et la propreté

## Des positions de leader dans les services à l'environnement

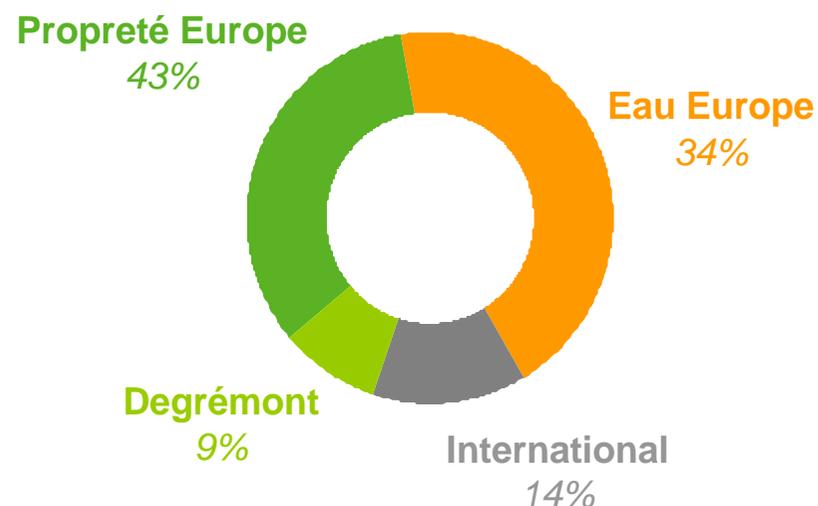
- ▶ 65 millions d'habitants desservis en eau potable
- ▶ 44 millions d'habitants desservis et connectés en assainissement
- ▶ 47 millions d'habitants bénéficiaires de services de propreté

## Une présence centrée sur l'Europe et sélective à l'international

## Des perspectives de croissance attractives\*

- ▶ EBITDA 2006 : 2,0 Mds€
- ▶ EBITDA 2007e : 2,35 Mds€\*\*
- ▶ EBITDA 2010e ≥ 3,0 Mds€\*\*\*

### Répartition du CA 2006 du pôle Environnement de SUEZ



Chiffre d'affaires 2006 : 11,4 Mds€

**Co-leader mondial des services à l'environnement, maîtrisant les cycles complets de l'eau et des déchets**

# Pôle Environnement de SUEZ

## ► Un leadership du cycle complet de l'eau et de la propreté renforcé par :

- ▶ Expertise maîtrisée et renouvelée
- ▶ Technologies différenciantes
- ▶ Capacité à offrir des solutions intégrées
- ▶ Recherche permanente de produits et filières innovantes

## ► Une croissance principalement ciblée sur les pays développés

- ▶ 85% du CA réalisé dans des pays où l'investissement long terme est protégé par des systèmes politiques et juridiques matures
- ▶ Législations de plus en plus strictes pour favoriser une croissance économique respectueuse de l'environnement
- ▶ Coûts élevés de matières première et énergie fossile qui favorisent le recyclage

## ► Un essor sélectif à l'international avec le développement de nouveaux business models

- ▶ Contrats de management (type Alger)
- ▶ Partenariats capitalistes à long terme (type Chine)
- ▶ Montages financiers innovants en partenariat (type PFI)



### Environnement

- **Leader mondial** des services à l'environnement
- **65 millions** d'habitants desservis en eau
- **47 millions** d'habitants bénéficiaires de services de propreté

**CA 2006** Pays/zone géographique

**Un leadership construit sur une base européenne solide  
Une croissance globale et vertueuse**

# Le pôle Environnement de SUEZ, une visibilité renforcée

- ▶ Le pôle Environnement de SUEZ en **pleine forme**

- ▶ Expertise reconnue, maîtrise des techniques différenciantes
- ▶ Intensification de l'activité commerciale
- ▶ Excellentes performances opérationnelles et financières
- ▶ Management expérimenté et reconnu

- ▶ Une stratégie de **développement dynamique**

- ▶ Politique de développement par croissance organique et par acquisitions ciblées
- ▶ Soutien d'un actionariat stable
- ▶ Accès direct aux marchés de capitaux
- ▶ Investissements compris entre 4,0 et 4,5 Mds€ sur 2007/2009 et entièrement autofinancés

- ▶ Maintien de la politique de développement des **partenariats avec les métiers de l'Energie**

Création d'un *pure player* de l'Environnement bénéficiant  
d'un statut boursier attractif

# Organigramme simplifié du pôle Environnement de SUEZ au 31 décembre 2006

